

Lièpvre, le 28 novembre 2008

Destinataires : Monsieur le Maire,  
Mesdames et messieurs les Adjointes,  
Mesdames et messieurs les Conseillers municipaux.

Nous, Présidents des associations suivantes :

- Club sportif de Lièpvre,
- Société de Tir de Lièpvre,
- Comité de la Cavalcade Lièpvre-Rombach le Franc,
- Amicale des Donneurs de Sang de Lièpvre,
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lièpvre,

Suite à la réunion de concertation avec nos membres et les deux représentants désignés au Comité des Fêtes et à l'Association de Gestion de la Salle Polyvalente qui s'est déroulée le 28 novembre 2008 à 20 heures au Club House de Lièpvre,

Suite au licenciement du Préposé de la salle polyvalente,

Avons l'honneur

- de demander que la gestion de la salle polyvalente revienne dans sa totalité à la commune,
- de demander une assemblée générale extraordinaire du Comité des Fêtes et de l'Association de Gestion de la salle polyvalente pour dissoudre les statuts tels qu'ils sont établis,
- d'étudier et de revoir le mode de fonctionnement du Comité des Fêtes, de créer de nouveaux statuts, etc .....
- de ne pas cautionner le licenciement du Préposé de la salle polyvalente et les conséquences qui vont en découler,
- de ne pas désigner et ce jusqu'à une date ultérieure définie en commun accord, un membre titulaire et un membre suppléant au conseil d'administration, à l'exemple du Club Vosgien Lièpvre-Rombach le Franc depuis le 27 mai dernier (sur les 23 administrateurs qui siègent, il faut 12 administrateurs **présents** en réunion de CA pour délibérer valablement).

Suivent les signatures des présidents :